

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PECHE
Cellule Agrométéorologie

BULLETIN AGRO - METEOROLOGIQUE
N° 24



Campagne Agricole : 2016 / 2017

Mois de : Février 2017

Période : du 27.02 au 04.03.2017

1. Situation actuelle :

1.1 Situation climatique du : 19 au 25.02.2017

➤ Températures (°C) :

Régions	Ouest			Centre			Est		
	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy Min.	T° moy. Max.	T° Moy
Littoral	14.1	18.5	16.3	12.1	18.6	15.4	9.4	18	13.7
Sub Littoral	11.2	19.9	15.6	10	17.4	13.7	5.9	20.3	13.1
Hauts plateaux	8.2	16.7	12.5	7.8	17	12.4	5.7	17.8	11.8

Observations : Les températures moyennes ont été en **hausse** sur l'ensemble des régions (écart de 02 à 04°C) ; Ceci est du à la hausse des températures minimales (écart de 03 à 09°C).

Avec : Littoral: minima : 06 à 14°C
maxima : 17 à 20°C

Hauts plateaux: minima : 06 à 08°C
maxima : 17 à 18°C

➤ Pluviométrie (mm) :

Régions	Ouest	Centre	Est
Littoral	00-20	08-15	06-23
Sub Littoral	02-25	00-08	06 (Guelma)
Hauts Plateaux	01-15	00-05	00-18

• Impacts agrométéorologiques de la décade :

- Légère hausse de l'évapotranspiration;
- Conditions favorables pour le développement des mauvaises herbes;
- Brulures sur les fruits d'agrumes à cause des gelées.
- Retard de développement des céréales dans les Hauts plateaux à cause des gelées.

- **Prévisions :**

Lundi 27 février 2017

Régions Ouest et Centre (littoral, intérieur et hauts plateaux): Localement brumeux en début de matinée près des cotes et dans les vallées puis temps généralement ensoleillé. Les vents seront d'Ouest 20/30 km/h près des cotes et faibles vers l'intérieur et les Hauts plateaux.

Régions Est (littoral, intérieur et les Aurès): Brume et ou brouillard en début de matinée avec quelques nuages bas près des cotes et vers l'intérieur, puis ensoleillé la journée. Les vents seront variables au secteur Est 10/20 km/h.

Régions sahariennes : Temps généralement ensoleillé à partiellement voilé vers l'extrême Sud. Les vents seront variables à Nord-Est faibles sur le Nord Sahara et les Oasis, de Nord-Est 20/40 km sur le Sud Saoura et le Sahara Central, de Nord-Ouest 30/40 km/h avec chasse sable sur le Hoggar/Tassili et variables à Ouest faibles sur le Nord Saoura.

Du mardi 28 février au jeudi 2 mars 2017

Régions Nord : Temps généralement dégagé et /ou peu nuageux durant la validité.

Les températures maximales varieront entre 16°C et 20°C sur les régions côtières et proches côtières. Vers l'intérieur, les Hauts plateaux et les Aurès, elles oscilleront entre 12°C et 16°C, suivi d'une hausse le jeudi entre 16°C et 22°C.

Les vents seront faibles à modérés.

Régions Sud : Le temps sera généralement dégagé et /ou peu voile durant la validité.

Les températures maximales oscilleront entre 18°C et 24°C sur le Nord Saoura, le Nord Sahara et les Oasis. Vers le Sud Ouest, le Sud Saoura, le Sahara Central, le Sahara Oriental et le Hoggar/tassili, elles oscilleront entre 24°C et 28 °C et vers l'extrême Sud entre 28°C 34°C. Les vents seront généralement faibles à modérés.

- **Impacts agrométéorologiques prévisionnels :**

- Légère hausse de l'évapotranspiration;
- Développement des mauvaises herbes et des maladies cryptogamiques et insectes.

1.2. Stade et comportement de la végétation:

1.2.1. Arboriculture:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Olivier	Centre	Développement des bourgeons à boutons floraux (variétés précoces)	-	
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Agrumes	Centre	Fin grossissement (variétés tardives) Maturité du fruit (variétés précoces)	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Néflier	Centre	Grossissement	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
<u>Rosacées à noyaux</u>				
Pêcher	Centre	Débourrement à floraison (variétés précoces)	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Abricotier	Centre	Début débourrement à début floraison (variétés précoces)	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
<u>Rosacées à pépins</u>				
Pommier	Centre	Début débourrement à début floraison (variétés précoces)	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	

1.2.2. Cultures maraichères:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Ail	Centre	-	-	-
	Est	Développement (Stade 06 à 08 feuilles)	-	
	Ouest	-	-	
Tomate sous serre (multi- chapelle)	Centre	Grossissement du 5 ^{ème} bouquet	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Culture sous serre	Centre	Floraison	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	

1.2.3. Grandes cultures:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Blé	Centre	Fin tallage à début montaison	Tallage à fin tallage	-
	Est	//	Plein tallage	
	Ouest	Plein tallage à fin tallage	//	
Orge et avoine	Centre	Fin tallage à début montaison	Fin tallage	-
	Est	//	//	
	Ouest	//	//	
Légumineuse alimentaire	Centre	Emergence - levée	Emergence - levée	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	

1.3- Recommandations techniques :

1.3.1-Arboriculture :

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
<u>Agrumes</u>	Gommose	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement contre risque; • Poursuite récolte des variétés de saison; • Poursuite taille annuelle des arbres récoltés ; • Poursuite traitement d'hiver ; • Apport de fumure azotée. 	<p>Ramassage du bois de taille et incinération</p> <p>Masticage des plaies</p>
<u>Olivier</u>	Tavelure Psylle	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement contre risques; • Poursuite traitement d'hiver ; • Poursuite de la taille des arbres récoltés ; • Apport de fumure azotée. 	<p>Respect du D.A.R</p>
<u>Vigne</u>		<ul style="list-style-type: none"> • Apport de fumure azotée ; • Fin du traitement d'hiver ; • Mise en place du palissage pour les vignobles de deux ans ; • Fin de la taille annuelle des variétés tardives (zones montagneuses) ; • Attachage des baguettes. 	
<u>Néflier</u>	Tavelure	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement contre risques. 	<p>Discage pour toutes les espèces</p>
<u>Rosacées à pépins</u>			
Pommier Poirier		<ul style="list-style-type: none"> • Apport de fumure azotée ; • Fin de la taille annuelle (zones montagneuse); • Fin du traitement d'hiver ; • Destruction mécanique de la zeuzère au moyen de fil de fer. 	
<u>Rosacées à noyaux</u>	Cloque Moniliose Coryneum	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement contre risques ; • Apport de fumure azotée ; • Fin taille annuelle (zones montagneuse); • Fin du traitement d'hiver. 	
<u>Nouvelles plantations 2016/2017</u>		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite plantation des différentes espèces (variétés tardives). 	

1.3.2-Cultures maraîchères:

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Cultures sous serres	Mildiou Botrytis Alternariose Mineuse Aleurodes Thrips	<ul style="list-style-type: none">Fert-irrigation ;Effeuillage et ébourgeonnage ;Désherbage.	-
Pomme de terre		<ul style="list-style-type: none">Fin plantation.	-

1.3.3-Grandes cultures:

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Céréales Orge et Avoine	Vers blanc Mauvaises herbes Maladies foliaires	<ul style="list-style-type: none">Début des opérations du désherbage et de fertilisation azotée	-
Légumineuse alimentaire	-	<ul style="list-style-type: none">Poursuite des opérations de semis des légumineuses alimentaires.	

1.3.4- Phoeniciculture (Régions Sud):

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Deglet Noor	-	<ul style="list-style-type: none">Application des mesures d'entretien et de nettoyage des palmeraies;Réalisations des traitements d'hiver	-

1.3.5-Production animale:

Filière	Recommandations
Apiculture	<ul style="list-style-type: none">Prévenir les pertes de ruches par inondation en évitant les abords des Oueds et les dépressions de terrain ;Incliner les ruches vers l'avant ;Nourrisement massif des colonies à raison de 1L par ruche (possédant 6 cadres occupées par les abeilles) ;Mettre en place (position hiver) des réducteurs d'entrée ;Retirer les ruches des zones ombragées ;Lutter contre l'humidité en s'assurant que les toits des ruches soient étanches et bien fixés et en fauchant l'herbe sous et devant l'entrée des ruches pour une circulation libre de l'air.

<p>Aviculture</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer un programme de nettoyage et de désinfection des bâtiments d'élevage; • Respecter un délai de vide sanitaire après le départ des volailles et désinfection; • Faire contrôler l'efficacité de la désinfection en faisant appel au vétérinaire; • Procéder à la dératisation autour des bâtiments d'élevage; • Entreposer les sacs d'aliment dans de bonnes conditions, notamment à l'abri des intempéries et des rongeurs; • Ramasser systématiquement les animaux morts dans le poulailler plusieurs fois par jour et les éliminer convenablement. Il est important d'empêcher les animaux et les oiseaux sauvages d'entrer en contact avec les cadavres et établir un protocole convenable d'élimination des carcasses avec le vétérinaire; • Surveiller et détecter tout symptôme respiratoire. • Pour les bâtiments d'élevage avicole possédant un pad cooling, il faut les couvrir par un film plastique
<p>Ruminants</p>	<p><u>Bovins :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Instaurer un programme de nettoyage et de désinfection des bâtiments d'élevage; • Procéder à la dératisation des bâtiments d'élevage; • Surveillance particulière de l'état sanitaire des animaux et procéder à des traitements si nécessaire après consultation du vétérinaire; • Installation des pédiluves pour éviter la transmission des maladies contagieuses ; • Eviter l'introduction de nouveaux animaux au niveau de l'exploitation sans avis du vétérinaire afin d'éviter les maladies contagieuses; • Protéger les veaux et agneaux des basses températures, du vent et l'humidité; • Assurer une alimentation équilibrée pour les vaches gestantes et une alimentation énergétique en fin de gestation; • Assurer une alimentation équilibrée pour les génisses destinées à la production laitière; • Signalisation pour l'application des vaccins. • Assurer une bonne litière sèche pour les vaches laitières et leurs veaux. <p><u>Ovins :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Eviter l'installation des Zriba aux abords des oueds; • En cas de mise bas des brebis à l'extérieurs; il faut les protéger par un abri de vent et de pluie; • Assurer une alimentation équilibrée et énergétique (fourrage-orge); • Suspension des transhumances des ovins. • Empêcher l'accès des chiens et chats au poulailler et bâtiments et tous autres bâtiments d'élevage; • Ajouter une alimentation riche en énergie vu les basses températures au niveau des zones steppiques et les Hauts plateaux.

N° 24	Régions	Station	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Du 01 au 25/02/17	Du 19 au 25/02/17	Cumul du 01/09 au 25/02/2017
01	OUEST									
	Littoral	Ghazaouet	14	07	45	51	95	06	03	218
		Béni Saf	08	18	46	85	156	22	20	335
		Oran	02	02	90	78	107	06	01	285
		Arzew	ND	06	52	39	89	03	00	189
		Mostaganem	11	02	50	33	154	09	08	259
	Sub Littoral	Maghnia	15	03	37	41	112	26	25	234
		Tlemcen (Aero)	02	09	34	40	102	22	22	209
		Mascara	05	02	42	87	173	54	02	363
		S.B.Abbès	04	08	47	97	145	06	04	307
		Relizane	03	03	79	27	88	08	02	208
	H. Plateaux	Saida	17	05	47	64	125	18	15	276
		El Kheiter	10	00	43	26	34	05	00	118
		El Bayadh	65	01	66	36	62	01	01	231
		Mécheria	71	09	38	46	26	01	01	191
		Naama	51	08	39	62	34	05	05	199
		Ain Séfra	44	09	36	68	20	00	06	177
02	CENTRE									
	Littoral	Dar El Beida	06	09	113	85	255	17	08	485
		Dellys	16	32	153	173	217	11	ND	602
		Ténès	01	04	190	87	194	16	15	492
	Sub Littoral	Médéa	10	08	63	176	450	16	06	723
		Tizi Ouzou	04	17	68	105	250	36	06	480
		Bouira	47	23	40	55	192	38	03	395
		Ain Bessem	23	10	29	50	181	18	00	311
		Khemis Miliana	05	04	58	98	209	18	08	392
		Ain defla	13	11	78	83	240	ND	ND	425
		Miliana	09	06	83	162	364	11	03	635
		Chlef	03	04	73	64	178	06	05	328
	H. Plateaux	Tiaret	07	05	39	27	151	10	05	239
		Djelfa	18	13	24	23	78	02	02	158
		M'sila	05	10	17	35	72	01	01	140
		Ksar Chellala	22	04	15	25	25	02	01	93
		Bou Saada	03	10	18	38	24	00	00	93
03	EST									
	Littoral	Bejaia (Aéro)	39	23	46	45	288	51	09	492
		Jijel (Port)	34	04	243	41	318	78	23	718
		Annaba	33	32	72	20	119	66	06	342
		El Kala	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
		Skikda	10	42	80	41	208	65	06	446
	Sub Littoral	Bouhegouf	ND	36	69	21	124	52	ND	302
		Guelma	53	42	51	27	118	48	06	339
	H. Plateaux	B.B.Arréridj	11	18	33	07	51	15	00	135
		Sétif	12	15	30	07	50	20	00	134
		Constantine	08	20	31	08	89	22	10	178
		Mila	25	14	74	15	128	78	06	334
		O .E. Bouaghi	18	04	30	21	48	13	02	134
		Khenchela	14	34	35	32	37	02	01	154
		Souk Ahras	48	18	55	36	150	80	18	387
		Batna	11	06	34	10	35	05	03	101
		Tébessa	30	49	19	66	23	08	05	195

N.B/ ND : Données non disponibles. / Les Données de septembre à janvier sont consolidées.
L'épaisseur des neiges n'est pas comptabilisée.

Pluviométrie inférieure à 30 mm.
 Pluviométrie entre 50 et 100 mm.
 Pluviométrie entre 30 et 50 mm.
 Pluviométrie supérieure à 100 mm.